

LOGIPARC 03

De l'ISO 14001 à la Cistude d'Europe
07/07/2014

À Moulins, la Communauté d'agglomération livre un parc logistique d'un nouveau genre. Le maître d'œuvre, Egis, a été bien au-delà des obligations environnementales en faisant de LOGIPARC 03 un exemple en matière d'ingénierie écologique. Pour la LPO, la construction de la plateforme logistique est même une opportunité pour « améliorer » la biodiversité, car elle a permis de créer deux corridors écologiques de grande importance.

« Le site a beaucoup d'atouts, mais il nous fallait en donner un autre aux entreprises pour qu'elles viennent s'implanter ici ? l'excellence environnementale », déclare Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins.

Au centre de la France

Là où se croisent les routes

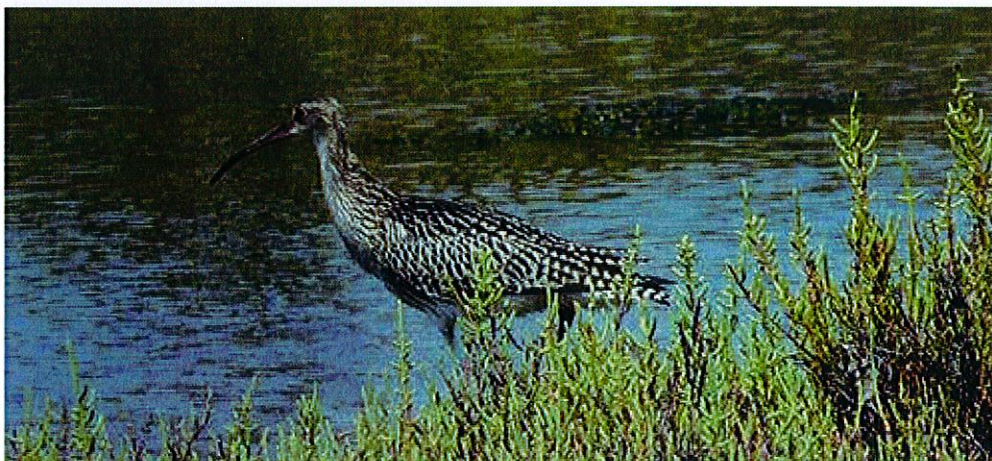
Au centre de la France, la Communauté d'agglomération de Moulins réunit 26 communes sur un territoire immense (750 km²). Située au croisement d'axes routiers nord/sud (A77, A71, A75) et est/ouest (N79, la Route Centre-Europe Atlantique, RCEA), bien desservie aussi par le train, disposant d'un aéroport de bonne capacité (pour des avions de 10 tonnes de fret), Moulins Communauté est en position stratégique entre Paris, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nantes, Sète et Marseille.

Déjà, un centre logistique important

Des groupes tels que Bosch, Mewa, Potain, Intermarché, Leclerc... ont déjà installé des bases logistiques ou de production à Moulins. Les militaires y ont également implanté leur plus importante base logistique de pièces détachées pour l'Armée de terre, gérée par le 13e BSMAT (base de soutien du matériel), dévolue en particulier à l'approvisionnement des forces en opération.

Aujourd'hui un développement « premium »

Forte de ce constat, de cette culture déjà bien présente, Moulins Communauté a décidé de se développer sur deux secteurs stratégiques, la logistique et le recyclage. Après avoir identifié le site idéal, elle a décidé d'investir 30 millions d'euros dans son développement, de façon à créer une plate-forme multimodale de dimension européenne, répondant aux exigences les plus élevées en matière d'environnement, mais aussi d'architecture et d'intégration paysagère.



Un site unique

« La future plate-forme développe 184 ha au carrefour des axes routiers N7, A77 et RCEA. Déjà exceptionnelle, cette desserte est complétée par un embranchement ferroviaire ouvert à terme sur un faisceau de trois voies de plus de 600 m et un chantier rail-route de 5 ha », décrit Fabienne Thiéry, directrice du développement économique de Moulins Communauté. Route, fer, mais aussi air : l'aérodrome de Moulins-Montbeugny qui jouxte le site, est accessible aux avions de fret de 78 m³ pour 10 tonnes de capacité.

Un pôle à trois activités

Sur les 184 ha occupés par LOGIPARC 03, 75 ha sont affectés à la logistique pure. Réception, livraison, chargement, déchargement, entreposage, gestion des stocks, emballage, conditionnement, préparation de commandes, cross-dock, distribution, etc., tous les métiers de la supply chain sont présents. Les activités de service, les bureaux, restaurants, salles de réunion, laboratoires occuperont un espace total de 20 ha. Autres activités, le recyclage, le tri et la déconstruction, éléments stratégiques du déploiement économique de Moulins Communauté : 15 ha y seront affectés, pour les déchets électroniques, automobiles et BTP. Enfin, une « Maison du parc », avec son animateur de zone et un architecte conseil, veillera tant à la bonne marche du site, qu'à l'accompagnement des entreprises pour leur implantation, en liaison directe avec Moulins Communauté.

Trois grandes marques

Une convention de partenariat a été conclue avec le Port de Sète Sud de France, qui souhaite étendre son hinterland. Gazeley, développeur de rang mondial de bâtiments logistiques durables a réservé un foncier de 6 ha pour proposer G-Park Moulins, 24 000 m² de surfaces locatives ou d'entrepôts en VEFA (vente en l'état de futur achèvement) destinés aux chargeurs et acteurs de la logistique. Un protocole tripartite avec Eiffage Construction et les Transports Bourrat a enfin été conclu pour la réservation de 6,5 ha et la réalisation d'un bâtiment de 18 000 m² divisible en cellules de 3 000 m² pour le stockage de produits sensibles.

De l'ISO 14 001 à la Cistude d'Europe

Une gestion différenciée de l'eau

Tout a été pensé pour limiter les impacts sur l'environnement lors de la construction du site. « Une charte Chantier faible impact a été élaborée pour minimiser les impacts sur l'environnement durant les travaux à

laquelle devaient adhérer les entreprises. Le respect des engagements a fait l'objet de visites de chantier, indépendamment des visites techniques », résume Patrick Bertrand, chef du projet pour Égis. « Les noues, les bassins de rétention, le maintien et la recréation de zones humides, la station d'épuration biologique, tout est fait pour tendre vers des rejets minimum en matière d'eau. Le principe de la station d'épuration vise le « zéro rejet ».

Les noues (fossés) qui bordent la voirie, chargées de récupérer les eaux de pluie, sont plantées d'espèces hydrophiles sur un gravier drainant. Ils sont branchés aux bassins de rétention, eux aussi plantés de la sorte. Dimensionnés pour un débit d'eau maximal limité pas plus élevé que celui observé à l'état naturel, ces ouvrages ralentissent l'eau pluviale, tout en la débarrassant d'une partie importante de sa pollution.



Des disques...

Les noues, les bassins de rétention, mais aussi une station d'épuration biologique. « Il y a d'abord un tamis rotatif, ensuite l'eau est remuée par des disques rotatifs, et enfin elle ressort, à l'air libre, pour finir son épuration dans des bassins végétalisés », se réjouit Sébastien Moing, de la SEAu, le concessionnaire du Parc. Parce qu'ils tournent, ces disques, couverts de bactéries, sont alternativement en contact avec l'oxygène. Non seulement ce « stress » favorise la multiplication des bactéries mais il permet aussi aux germes aérobies et anaérobies de se développer : l'épuration, en particulier la neutralisation des nitrates, en est accélérée et plus efficace.

... et des saules

L'eau prend enfin le soleil dans des bassins de faible profondeur où elle est épurée par des plantes tels que les roseaux... puis des arbres ! Elle est déversée en effet sur une immense surface de 2,7 ha plantée de saules, des arbres grands amateurs d'eau. Il s'agit du principe des taillis à très courte rotation, le TTCR. Croissant rapidement, récoltés tous les 4 à 5 ans, les saules terminent de débarrasser l'eau de ses nitrates et phosphates. Ainsi ressort-elle dans son état initial. Le produit de la coupe des branches de saules sera valorisé pour alimenter une chaufferie bois et fournir du BRF (bois raméal fragmenté), un apport naturel en matières organiques pour les sols agricoles.

Des zones humides pour une vie rare...



« Nous souhaitons montrer que le développement économique n'est pas nécessairement contradictoire avec l'écologie », rapporte Jean-Christophe Gigault, directeur de la LPO Auvergne. « Il nous fallait assurer la préservation des zones à fort enjeux écologiques situées au sein de ce projet et maintenir les corridors écologiques avec les autres sites naturels de la Sologne bourbonnaise avec un objectif : améliorer la biodiversité. »

C'est en 2009 que se sont esquissées les grandes orientations environnementales de ce site, par le bureau d'étude Egis chargé des études de faisabilité et d'impacts.

De part et d'autre du site, 32 ha, sur 184 ha de surface totale, ont été pour le coup gelés afin de répondre à cet objectif. 6 étangs ont été maintenus, des lieux de ponte, des solariums et des lieux d'hivernage (hibernaculum) ont été créés pour batraciens et reptiles. Les sites maintenus dans leur état originel constituent en fait une zone humide conséquente, que la LPO a en gestion.

... et deux trames vertes !



Une importante zone humide qui, de fait, constitue, en deux branches, de chaque côté de LOGIPARC 03, deux trames verte et bleue, deux corridors écologiques, connectés, comme il se doit, aux biotopes équivalents situés à l'extérieur du site. Grâce à eux, les employés du parc pourront bientôt tenter d'observer, à la pause déjeuner, 111 espèces d'oiseaux dénombrées ici, dont le bruant Proyer, les 14 espèces de mammifères (verront-ils le Murin de Daubenton, une belle chauve-souris ?), les neuf espèces d'amphibiens (le triton crêté vit ici), les 5 espèces de reptiles (dont l'emblématique Cistude d'Europe, une tortue européenne très rare)...